

Chauffages électriques : le flou des chiffres

Concerne : Edition du 9-10 janvier 2021, page 4 « Chauffage électrique : le flou des chiffres »

Les chiffres sont importants, mais les dates aussi !

-Le 12.02.2016: soit 2 jours après la séance inaugurale de la CCIP (Commission Consultative sur l'Initiative Pidoux), j'ai envoyé à tous les participants un tableau récapitulatif des chiffres du CE (chauffage électrique), issus de différentes statistiques émises par l'OFS (Office Fédéral de la Statistique).

A cette date, je n'avais relevé que quelques bizarreries, je me dois de relever la rapidité et la qualité des réponses que l'OFS, très ouvert au dialogue, a apporté à nos requêtes.

-Le 13.04.2016, séance #2 de la CCIP. La DIREN présente des chiffres fournis par un cabinet extérieur. Contacté par mes soins, ce cabinet confirme ne disposer que des seuls chiffres OFS, mais édition 2014 alors que les miens provenaient de l'édition 2013. Les différences portent sur les décimales. Aucun autre rapport de cabinet extérieur n'a été produit au cours des séances suivantes de la CCIP.

-le 13.12.2017 : ne trouvant pas sur internet les statistiques des logements selon leur agent énergétique principal à fin 2016, j'interroge l'OFS qui me dit avoir renoncé à cette publication en raison de problèmes dans la mise à jour du RegBL (Registre des bâtiments et Logements). Ce n'est pas ma sagacité qui a mis ce problème en évidence: le mérite en revient à l'OFS.

-Le 7 et le 15.2.2018 : ultimes séances de la CCIP. L'administration finalise son projet de décret, sans vote ni tour de table. Elle refuse une nouvelle fois de discuter d'une autre alternative à l'Initiative Pidoux : l'Observatoire de la Consommation Energétique des Ménages Vaudois que nous proposons. Ce projet du 15.2.2018 constitue à quelques retouches de pure forme près, le projet de décret soumis au Grand Conseil.

-Les distributeurs d'électricité étaient fort bien représentés au sein de la CCIP : l'initiant J-Y Pidoux, directeur des SI Lausannois, est administrateur de Romande Energie, le directeur de l'Energie également, le directeur de Enerdis, coopérative regroupant les SI de Yverdon, Nyon, Gland, Orbe, Aubonne et Vallée de Joux.

Ainsi, près de 100% de l'électricité vaudoise était représentée. Aucun d'entre eux n'a fourni de chiffres réels sur la consommation des Ménages.

-Si cette « étude auprès des entreprises électriques du canton » existe, nous sommes preneurs...

-Notre position est claire : lutter contre les consommations excessives d'énergie, si possible en commençant par celles qui émettent davantage de gaz à effets de serre. Notre constat est que les particuliers sont en général de bonne volonté. Ils veulent bien faire, mais ne sont pas prêts à avaler n'importe quel argument.

Nous avons enregistré de nombreux témoignages chiffrés d'amélioration de l'isolation, avec ou sans subvention, d'achat de poêles à bois/pellets et d'inserts de cheminée, de pose de panneaux photovoltaïques malgré une politique bien louvoyante sur le prix du courant refoulé sur les réseaux. Nous prôtons l'échange d'expériences en matière de gestion des pics de consommation, l'information au niveau des membres de PPE...

-La cohérence doit primer : on ne peut pas vouloir plus de voitures électriques, de pompes à chaleur et commencer par faire démolir ce que les autorités ont à l'époque encouragé via les distributeurs d'électricité. On doit parler, et quantifier, des quantités de CO₂eq émises plutôt que des kWh électriques consommés.

-Dire que le tour du gaz et du mazout viendra ne nous console pas de l'ineptie de cette lutte obsessionnelle contre le chauffage électrique !

Serons-nous entendus ? Nous persévérons. Mais je vous le garantis, nous n'appellerons pas à marcher contre le siège du Grand Conseil !

Le 9 janvier 2021,

Jean-Pierre Mérot, président de Choc Electrique